

N/REF : 12/06/2024 8H58 C:263249 I:35259
V/REF : APPEL DE MR ANTONIAZZI
V/Appel du Mercredi 12/06/2024 a 8H58

PST 38

**15 RUE DES BERGERONNETES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 11 LUTHER KING
11 AVENUE MARTIN LUTHER KING
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 19 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 11 AVENUE MARTIN LUTHER KING - PST38
SUR PLACE MONSIEUR ANTONIAZZI AU 07 77 20 06 20

MOTIF : INTERVENIR POUR UN EVIER BOUCHE

Donneur d'ordre : Mme F. BOCCHIETTI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/06/2024 A 10H00
INTERVENTION DEPUIS LE BATIMENT
DEBOUCHAGE DE L'ECOULEMENT CUISINE
VU SUR PLACE AVEC LE RESPONSABLE

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 12/06/24 a 11H34 Mme F. BOCCHIETTI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 20,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	212,28

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN